

Compte-rendu de l'atelier du 2 mars 2021 Urbanisme transitoire et mobilités

La Ville de Lyon met en place une démarche participative pour réfléchir à des solutions à mettre en œuvre pour mieux vivre dans le quartier Gabriel Peri. A cette fin, elle organise une concertation sous forme d'ateliers participatifs.

Trois ateliers ont déjà eu lieu :

- 26 janvier 2021 sur la tranquillité
- 2 février 2021 sur la propreté
- 23 février 2021 sur les commerces

Le quatrième atelier de cette démarche s'est déroulé le mardi 2 mars 2021, de 18h30 à 20h30. Du fait du contexte sanitaire, la démarche de concertation prend la forme d'ateliers numériques au cours desquels sont invité.es les habitants, habitantes et acteurs et actrices locaux de la place Gabriel Péri pour réfléchir à des propositions concrètes sur le quartier.

50 participants et participantes ont participé à cet atelier (élu.es et expert.es y compris)

Thématique de l'atelier : Urbanisme transitoire et mobilités

Introduction

Introduction par Madame Fanny Dubot, Maire du 7^{ème} arrondissement de Lyon

Madame Fanny Dubot, Maire du 7^{ème}, introduit ce nouvel atelier de la démarche « Mieux vivre ensemble Place du Pont ».

Elle fait un état des lieux des actions qui sont menées en parallèle de la démarche de concertation. Dans l'objectif d'une dynamique de tranquillité, il y a eu 182 interpellations de la police nationale entre le 1^{er} janvier et le 28 février. Concernant les commerces, 28 contrôles ont eu lieu depuis le 1^{er} janvier afin d'assurer le respect de la réglementation et la mise en place à venir d'un périmètre de préemption du quartier aidera à une diversité des commerces.

Les ateliers de la démarche permettent de porter des avis qui sont pris en compte pour le court terme et le long terme. Une réflexion est en cours pour une Maison du projet à proximité de la place.



Concertation Ateliers participatifs



Ce nouvel atelier porte sur les espaces publics, pour agir face à la privatisation de l'espace par des groupes, face à la place importante de la voiture, dans l'objectif de rendre cet espace plus agréable.

Tout au long de l'atelier, les participants et participantes ont la possibilité de poser leurs questions via la discussion de la visioconférence, les réponses seront apportées à la fin de l'atelier.

Présentation des élues et élus

Béatrice Vessiller, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon à l'urbanisme et au cadre de vie, n'a pas pu être présente pour cet atelier mais a souhaité s'exprimer par vidéo pour les participants et participantes. La Ville et la Métropole travaillent étroitement sur ce projet : les services de la Métropole et une cheffe de service de l'aménagement public sont présents ce soir, et plusieurs élus lyonnais sont aussi conseillères et conseillers métropolitains. L'objectif de ces ateliers est de traiter des dysfonctionnements observés sur le secteur Gabriel Péri : les attentes sont importantes pour améliorer le quartier, le rendre apaisé et agréable pour tous et toutes. Il est nécessaire de co-construire des solutions de court terme, il y a une urgence à agir, mais il s'agit aussi de s'engager dans un dialogue au long court, avec des solutions à plus long terme pour retrouver une qualité de vie à laquelle les habitants et habitantes aspirent.

Valentin Lungenstrass, adjoint au Maire de Lyon à la mobilité, logistique urbaine, espaces publics, et élu au SYTRAL, prend la parole pour présenter les enjeux de mobilité et d'usage de l'espace public sur le secteur Gabriel Péri. Il y a près de 5 millions de voyageurs par an qui fréquentent la station de métro (11^e station la plus fréquentée) et 2,5 millions pour la station de tramway. Quatre agents de sécurité sont présents dans la station tous les jours de 13h à 22h, régulièrement accompagnés par des équipes de sécurisation TCL et des AMIS. Les flux sont très importants sur le carrefour, notamment le flux piéton qui attire beaucoup de passages. Le quartier est coupé par la voirie et la circulation automobile. Les transports en commun sont également nombreux : métro, tram, bus sont présents sur l'espace. En termes d'accidentologie, le nombre d'accidents légers est significatif.

L'atelier doit permettre de trouver des solutions à court et long termes.

Raphaël Michaud, adjoint au Maire de Lyon à l'urbanisme, habitat, logement et aménagement, était également présent pour présenter les enjeux structurants d'aménagement. Il y a de nombreux usages sur un même lieu et la volonté est d'apaiser cette « place des hommes debout ». Un enjeu est donc d'expérimenter des actions pour améliorer la place des femmes sur la place.

Etaient également présents :

- Margot Sanchez, adjointe du 3^{ème} arrondissement aux mobilités, voirie et logistique urbaine
- Boris Miachon Debard, adjoint du 7^{ème} arrondissement à l'urbanisme et aménagement

Présentation du secteur



Concertation Ateliers participatifs



Nada Hizaoui, cheffe de projet à la Métropole, présente les forces et faiblesses du secteur.

Forces :

- Un espace public majeur situé en position de centralité sur la ville
- Un potentiel d'aménagement compte-tenu de sa situation et de ses dimensions (plus de 3 000 m²).
- Une place située à l'articulation des espaces publics structurants
- Un espace de transit, un carrefour, un lieu de passage, un pôle d'échanges multimodaux
- Des rez-de-chaussée commerçants qui participent aussi de l'animation de la place
- Un rôle historique de porte d'entrée et une richesse patrimoniale qui participent de l'identité et l'ambiance de l'espace public
- Un rayonnement régional et international

Faiblesses :

- Un espace peu qualifié et largement dominé par la voiture
- Un espace fractionné par les voies de circulation au détriment d'une unité globale
- Des parcours piétons contrariés
- De nombreux conflits d'usages
- Configuration de l'espace laissant peu de place à des usages proximité
- Absence d'espaces verts
- Une ambiance dégradée

Travail en groupes

Après les éléments de contexte, les participants et participantes sont répartis en groupe de 6 à 7 personnes, pour échanger et réfléchir collectivement à l'aménagement et la circulation sur le secteur de la Guillotière. Les échanges sont rythmés par plusieurs séquences.

- 19h05 – 19h10 : Tour de table de présentation
- 19h10 – 19h25 : Séquence 1 « Sur l'aménagement de la place Gabriel Péri, qu'est-ce qui fonctionne et dysfonctionne aujourd'hui ? »
- 19h25 – 19h40 : Séquence 2 « Comment apaiser la circulation sur le quartier ? »
- 19h40 – 20h : Séquence 3 « En 2030, à quoi ressemble votre place idéale ? Quelles actions concrètes peut-on initier dès aujourd'hui pour y arriver ? »

L'ensemble des propositions émises par les participants et participantes est à retrouver en annexes.

Séquence 1 : Sur l'aménagement de la place Gabriel Péri, qu'est-ce qui fonctionne et dysfonctionne aujourd'hui ?

Ce qui fonctionne :

- Une bonne desserte de l'espace grâce au nœud multimodal : offre dense de transports en commun, aménagements pour faciliter les déplacements en vélo (station vélov, voie vélo au nord), axe routier...
- Côté 3^{ème}, les flux fonctionnent mieux
- Des ralentisseurs et voies cyclables qui ont permis d'apaiser la vitesse des automobiles
- Une diversité culturelle et un lieu de rencontre

Ce qui dysfonctionne :

- La forme actuelle n'est pas adaptée à la fréquentation importante : la circulation n'est pas fluide
- Beaucoup de passages, entraînant un engorgement/encombrement de l'espace et une difficile cohabitation entre les différents modes : piétons, transports en commun, automobiles
- Un manque de signalétique (commerces, place Ballanche invisibilisée, passages piétons...)
- La forte fréquentation rend le secteur inhospitalier (terrasses pas agréables, stress lié aux bruits, problème de propreté, aspect très minéral de la place, manque de mixité femmes-hommes)
- Des aménagements qui manquent pour les vélos : arceaux non accessibles, station vélov trop petite, conflits avec les voies pour automobiles
- Un manque d'aménagement pour PMR côté 3^{ème}

Séquence 2 : Comment apaiser la circulation sur le quartier ?

Plusieurs propositions d'expérimentation sont développées par les groupes afin de fluidifier et apaiser les circulations sur le secteur :

- Pour les déplacements à pieds : repenser les cheminements, piétonnisation (rue de Marseille, rue Moncey, rue Paul Bert, grande rue de la Guillotière), élargissement des trottoirs, réorganisation des passages piétons (système japonais en étoile), signalétique au sol et sur panneaux
- Tram : des débats entre l'idée de fermer l'arrêt de tram, le déplacer ou détourner la ligne le long des quais
- Métro : tester la fermeture de l'accès côté casino, éloignement entre la sortie de métro et l'arrêt de tram
- Vélo : actions de prévention/pédagogie/répression auprès des cyclistes et autres usagers pour apaiser les flux, réseau Express vélo
- Trafic routier : limiter la vitesse à 20km, diminuer le flot via les mobilités douces
- Développer la végétalisation

Séquence 3 : En 2030, à quoi ressemble votre place idéale ? Quelles actions concrètes peut-on initier dès aujourd'hui pour y arriver ?

Les mots-clés qui ressortent de l'idéal que se font les participants et participantes pour le futur de la place : ouverture, propreté, sérénité visuelle, végétalisation, événementiel, apaisement, lieux de rencontre, accueillante et vivante, convivialité.

Parmi toutes les propositions d'actions concrètes, les groupes ont priorisé les actions suivantes :

- Détruire les deux bâtiments du Clip (petit Clip en premier)
- Expérimenter la piétonnisation (plusieurs propositions : rue de Marseille, rue Paul Bert, grande rue de la Guillotière)
- Donner plus de places aux piétons et vélos en supprimant les stationnements rue de Marseille
- Mettre en place la traversée piétonne en étoile à la japonaise sur le carrefour
- Développer une signalétique au sol pour les piétons et vélos
- Expérimenter la fermeture de la sortie de métro côté casino et/ou le non-arrêt du tram (ou déplacer l'arrêt de tram selon différentes hypothèses : quai Claude Bernard ou déplacement sur le cours de la Liberté)
- Rendre la place plus agréable : végétalisation, mobiliers urbains, bancs
- Régler les problèmes de livraison et de stationnement anarchique
- Installer des WC publics bien visibles pour qu'ils ne soient pas détournés de leur usage
- Améliorer l'accessibilité de la place
- Faire respecter la loi
- Un travail en concertation avec les riverains, les élus et les services : il est nécessaire de continuer le dialogue face au désaccord sur les vocations d'usages de la place

L'ensemble des actions est en annexe.

Retour sur les questions et les propositions priorisées

*Sur les mobilités : prise de parole par Valentin Lungenstrass

Le carrefour est complexe, du fait de l'importance des flux et des modes de déplacement. Il est nécessaire de simplifier ce carrefour. Le système japonais du passage piéton est intéressant, à voir si le cadre réglementaire le permet : mais ce serait une première très stimulante. Le réseau Express vélo est l'un des axes les plus circulés en termes de cyclistes de la Métropole : l'axe sur Gabriel Péri en fera partie.

La ville est assez favorable à des expérimentations pour la piétonnisation sur certaines rues, pourquoi pas dans le cadre d'événements. A la remarque « ce n'est pas une place », Valentin Lungenstrass pose la question de la volonté à long terme : est-ce qu'on souhaite que cela devienne une vraie place en rendant toute sa place aux piétons ou alors on maintient un espace multimodal ?



Concertation Ateliers participatifs



Pour la signalétique des piétons et vélos, la ville de Lyon est en retard et ce serait l'occasion de développer une signalétique pour indiquer les temps de trajets vers d'autres secteurs importants de la ville. Le secteur se prête bien à une telle signalétique.

Concernant le tramway, il y a une réflexion actuelle sur le fait de le déplacer et sur la manière de le faire. La station ne pourrait pas être placée directement à l'entrée de la place mais plutôt au nord de la rue Montebello.

*Sur les aménagements de la place : prise de parole par Raphaël Michaud

Raphaël Michaud rappelle la situation pour le Clip : pour l'instant, la Ville n'est pas propriétaire donc la démolition n'est pas possible à court/moyen terme. Un souhait à court terme est d'avoir la maîtrise d'usages pour le moment. Puis sur le plus long terme, il s'agira de se rendre propriétaire sur l'ensemble des locaux pour pouvoir envisager la démolition. Il n'y a donc pas de réponses sur les délais pour le moment.

A propos du mobilier, un vote au conseil municipal est soumis à la fin du mois concernant le budget pour abonder l'enveloppe globale de la Métropole. Une volonté est de développer des usages par l'urbanisme transitoire (des mobiliers et des peintures temporaires pour visualiser de futurs usages dès maintenant). L'objectif est de tester tout en faisant attention à ne pas créer trop d'usages (aujourd'hui il y a déjà beaucoup d'usages). Les mobiliers provisoires permettront de faire des expérimentations avec des bilans rapidement.

Sur la place Ballanche, un objectif est de replacer des commerces au service du territoire et de créer de nouveaux lieux de destination.

*Sur la végétalisation : prise de parole par Martial Gille

La végétalisation pourra être renforcée ponctuellement sur des secteurs périphériques ou en accompagnement de nouveaux usages. Néanmoins, la ville souhaiterait éviter le recours à des jardinières ou des bacs qui sont difficiles à pérenniser de manière qualitative et portent au débat. Les réseaux souterrains sont denses et ne permettent pas de plantation « pleine terre » sur une partie importante de la place.

Conclusion

Madame Véronique Dubois-Bertrand, Maire du 3^{ème} arrondissement, conclut l'atelier en remerciant les participants et participantes.

L'atelier a permis de souligner plusieurs éléments en termes d'aménagement et de transports : notamment le besoin d'avancer sur la question de l'apaisement généralisé des espaces publics par des



Concertation Ateliers participatifs



expérimentations pour de nouveaux usages, mais aussi les pistes pour rééquilibrer les déplacements entre automobilistes, cyclistes et piétons. L'avenir du Clip est aussi une question importante : la Ville agira au fil de l'eau sur les usages internes et externes des bâtiments. La question du déplacement de l'arrêt de tramway est aussi posée et les mois à venir permettront d'avoir un avis plus éclairé sur la décision à prendre.

Madame la Maire souhaite redire sa détermination à agir avec fermeté et urgence sur la question de l'habitat indigne (notamment sur les immeubles Moncey/Paul Bert laissés à l'abandon). Elle rappelle également les dates et thématiques des ateliers à venir ainsi que la grande réunion de restitution au mois de juin.